



FSG Vevey Jeunes-Patriotes
Case Postale 438
CH-1800 Vevey

info@fsg-vevejp.ch
www.fsg-vevejp.ch

« FSG VEVEY JEUNES-PATRIOTES »

Concept de protection pour les entraînements dès le 24 août 2020



Version : 20.08 2020
Auteur : Valérie Rajaonarivo

Nouvelles conditions cadres

Dès le 6 juin 2020, les entraînements sont à nouveau autorisés dans tous les sports, sous réserve du respect des concepts de protection propres à chaque club. Pour les activités sportives nécessitant un contact physique étroit et constant, l'entraînement doit être organisé de telle sorte qu'il se déroule exclusivement par groupes fixes et avec une liste de présence. On parle de contact étroit lorsque des personnes restent longtemps (plus de 15 minutes), ou de manière répétée, à une distance de 1.5 mètre les unes des autres, sans mesure de protection.

Les cinq principes suivants doivent être respectés lors des entraînements :

1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

Nous nous chargerons d'avertir les membres de cette mesure par mail avant la reprise des entraînements. Les moniteurs seront sensibilisés afin d'observer si les gymnastes ne présentent pas de symptômes et ils auront le droit de renvoyer un gymnaste à domicile si c'est le cas.

2. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions, lors de la douche, après l'entraînement et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore vos distances avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou « high five ». Les contacts corporels sont à nouveau autorisés, dans tous les sports, au moment de l'entraînement à proprement parler. Nous sensibilisons tout de même les moniteurs à favoriser le travail en petits groupes et à limiter, dans la mesure du possible, les contacts entre gymnastes ou moniteurs-gymnastes. De plus, nous recommandons aux moniteurs de porter un masque lorsque la distance de 1,5m ne peut pas être respectée.

3. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

De plus, du désinfectant sera mis à disposition à l'entrée et sortie de la salle ainsi que des masques.

4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 5). Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).

Nous demandons aux moniteurs de garder le même système qu'auparavant, c'est-à-dire, d'utiliser les feuilles Excel ou l'application pour entrer les présences ou de le faire directement dans la SportDB. Ce système permet de tracer la présence des gymnastes et moniteurs (date et heure).

5. Désigner une personne responsable au sein du club

La responsable des moniteurs se chargera de donner les directives et s'assurer qu'elles soient comprises et appliquées. Dans notre club, il s'agit de Madame Gaëlle Delavy (moniteurs@fsg-veveyjp.ch, tél : 079 339 28 11). Cette responsabilité sera déléguée au moniteur le temps de la leçon.

Le comité proposera aux moniteurs de revenir en salle selon les directives mais ne pourra en aucun cas rendre les entraînements obligatoires.

6. Prescriptions spécifiques

- La totalité des vestiaires seront ouverts et les gymnastes seront sollicités à se répartir dans les 4 vestiaires. De plus, nous les solliciterons à venir en habits de sport dans la mesure du possible et de prendre leur douche à domicile.
- Les parents ne pourront pas accéder à la salle de gymnastique sauf en cas de nécessité.
- Il sera demandé aux gymnastes de se désinfecter les mains à l'entrée de la salle, à la sortie de la salle et après s'être rendu aux toilettes.
- Il sera demandé aux moniteurs de faire en sorte de limiter les rassemblements dans les couloirs au début et à la fin de chaque entraînement. Pour les salles d'entraînements comme celles de Kratzer, disposant de deux accès, celles-ci doivent être organisées pour les entrées et les sorties. Nous demandons donc aux moniteurs, de faire entrer les gymnastes dans la salle du côté « Montreux » et de les faire sortir du côté « Lausanne ».

Les gymnastes et moniteurs se rendant à l'entraînement ont pris connaissance de ces règles et s'engagent à les respecter et à les appliquer au sein de leur groupe. Le comité veillera à la bonne transmission des informations ainsi qu'à l'application de ces consignes.

Le comité se tient à disposition pour tout complément d'information.

Vevey, le 17.08.2020

FSG Vevey Jeunes-Patriotes